



VERGER CONSERVATOIRE | P°9



COLLECTE POUR LA COLOMBIE | P°23



TROPHÉE DES MAIRES DE CÔTE D'OR | P°7

# BULLETIN

## D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Thorey-en-Plaine

• Juin 2017

• N°8

• [www.thoreyenplaine.fr](http://www.thoreyenplaine.fr)



VOIR P°11

### CONSTRUCTION DE L'ÉCO-QUARTIER DU CANAL DE BOURGOGNE

Les travaux ont débuté mi-juillet : la première phase concerne l'extension du réseau électrique, le téléphone, l'éclairage public ainsi que les aménagements structurants. Dans le cadre des programmes de géographie, le Maire a expliqué le fonctionnement de l'écoquartier aux enfants de CM.



# SOMMAIRE

Bulletin n°8 - Juin 2017

## 04 PRÉAMBULE

Mot du Maire.....	P°04
Vos Élus.....	P°05

## 06 VIVONS ENSEMBLE

Vie Communale et Citoyenne.....	P°06
Bien Vivre à Thorey-en-Plaine.....	P°12
Bibliothèque.....	P°15
École de musique.....	P°16
Centre Social intercommunal.....	P°17
Conseil Municipal des Jeunes.....	P°18
SMICTOM.....	P°19

## 20 VOS ENFANTS

École Maternelle.....	P°20
École Élémentaire.....	P°21
Accueil de Loisirs.....	P°24
Relais de la petite enfance.....	P°25
Point Relais Emploi.....	P°26
La Chasse.....	P°26

## 27 NOS ASSOCIATIONS

La Ruchette.....	P°27
Loisirs Animation.....	P°28
Association Parents d'élèves.....	P°29
Darts Family.....	P°30

## 31 CIVISME

## 32 RENSEIGNEMENTS & ANNONCEURS



## ETAT CIVIL 2016



### MARIAGES

**02 AVRIL** MAIRE Dominique Michel Paul  
WENZEL Brigitte Françoise Jacqueline

**11 JUIN** CONTASSOT Williams Maurice Jean-Marie  
DENIS Christine Alice Marcelle

**09 JUILLET** PARRA Eric  
ROYER Julie Helene Yvonne

**20 AOUT** PY Eric André  
MONTEIL Jennifer Aline



### NAISSANCES

**15 janvier** : GAIFFE Antoine Frédéric Bernard

**4 mars** : PÉRUS Liza

**8 mars** : OZEN Alicia

**2 avril** : RENAULT Gabriel

**14 avril** : LABALTE Lina Jeanne Eliane

**9 mai** : BAUMANN Emma Isabelle Fanny

**26 juin** : RONDEAU Leitao Ethan

**9 juillet** : LARDEAU Liam Jonathan

**19 septembre** : MICHELOT Zélie

**19 septembre** : MICHELOT Youna

**29 octobre** : BOS Noah Yves Michel

**22 novembre** : CHAFFOTTE Liam Thomas



### DÉCÈS

**19 janvier** : GEOFFROY André Germain

**10 septembre** : ROCHE Nicolle Marie Monique

**22 novembre** : KARCHER Gilbert Charles Louis

**28 décembre** : LHUILLIER Marcelle Jeanne Gabrielle



« Chaque jour, nous démontrons que la richesse de notre diversité permet d'avancer, de trouver des équilibres et de porter Thorey-en-Plaine vers son ambition » Gilles Brachotte

Chère Concitoyenne et Cher Concitoyen,

Ce nouveau numéro de notre bulletin d'informations municipales est un moment privilégié et précieux permettant de s'arrêter sur les actions collectives entreprises pendant l'année 2016. Sa publication a été retardée du fait des périodes électorales et des réserves nécessaires.

Permettez-moi tout d'abord et tout naturellement, de remercier l'ensemble des forces vives de la commune et de la communauté de communes qui a contribué à lui donner une réelle dynamique sociale, culturelle, économique, associative et éducative mais également vous tous, chers concitoyen-ne-s qui jouez un rôle dans la vie de notre village. Chaque jour, nous démontrons que la richesse de notre diversité permet d'avancer, de trouver des équilibres et de porter Thorey-en-Plaine vers son ambition. Une ambition d'identité, de fierté d'appartenance et de bien vivre ensemble qui restera, je vous le garantis, le leitmotiv de notre mandature.

Sans être exhaustif (vous trouverez dans ce numéro plus de détails, en particulier sur les actions non-communales) l'année 2016 a été celle des réalisations avec un débord, il faut bien l'avouer sur l'année 2017 car le temps de l'ambition n'est pas celui des réalisations. Nous avons :

- Poursuivi le développement des décorations de Noël en ciblant des endroits spécifiques et toujours en parfaite adéquation avec nos collègues de Longecourt-en-Plaine concernant la mutualisation des moyens matériels,
- Mis en place des éléments de sécurité dans les rues. Cet objectif n'a pas été complètement satisfaisant et nous travaillerons avec vous pour l'améliorer dans les années à venir. Chacun devra faire un effort car on ne peut pas se demander de limiter les vitesses dans les rues de notre village et de ne pas accepter quelques adaptations devant chez soi ou sur son parcours ! Les changements sont difficiles, je le sais bien, mais s'ils sont d'intérêt général et structurant pour notre village, avec le conseil municipal, nous les mettrons en œuvre et je les assumerai,
- Réhabilité les écoles maternelles et élémentaires avec des travaux de peinture, acoustique, chauffage, plomberie et informatique. Je crois que nos écoles sont belles et que nos enfants peuvent bénéficier d'un environnement favorable à leurs apprentissages,
- Réhabilité la salle polyvalente en installant une cloison amovible, en faisant les peintures, en changeant les

- stores et en améliorant la plomberie existante,
- Acquis de nouveaux barnums en remplacement de l'ancienne structure métallique qui n'était plus aux normes et difficile à manipuler,
- Réalisé le verger conservatoire, pédagogique et intergénérationnel,
- Commencé les travaux de la maison éclusière ainsi que ceux d'enfouissement et de dissimulation des lignes électriques et téléphoniques de la rue du canal,
- Réalisé l'extension du réseau électrique pour alimenter l'écoquartier,
- Attribué les appels d'offres pour la réalisation de l'écoquartier et les premiers travaux sont aujourd'hui terminés,
- Avec le conseil départemental, procédé à la réfection de la bande de roulement de la RD 968 et au renforcement des évacuations d'eaux pluviales par la collectivité,
- Avec VNF, entretenu le fossé du canal qui n'avait pas été préservé depuis plusieurs dizaines d'années.

Et puis il y a eu, en 2016, un ensemble d'actions qui touche la culture, la vie sociale et citoyenne, l'éducation et l'animation de notre village. Nous avons organisé, outre les cérémonies officielles, plusieurs manifestations telles que la cérémonie citoyenne des majeurs de l'année, la cérémonie d'accueil des nouveau-nés, la chasse aux œufs, un après-midi contes, un après-midi jeux intergénérationnels et, en partenariat avec les associations, le deuxième téléthon de Thorey-en-Plaine sous l'égide du CMJ. La commission action sociale (ex CCAS), quant à elle, a une nouvelle fois été dynamique en organisant une conférence sur la prévention routière pour les seniors, le repas des aînés, la distribution des colis de Noël, l'aide aux devoirs, la semaine bleue et en mettant en place, avec la commune, le plan canicule au début de la période estivale. Avec le centre social Coluche, nous avons, sous l'impulsion de la collectivité, initié la mise en place d'ateliers de cuisine. Enfin, sous l'élan de notre correspondant Défense, Jacques MORÉ, des élèves de l'école élémentaire et de la classe de Mme THIERY ont réalisé des dessins et poèmes pour nos militaires engagés dans les conflits extérieurs.

Pour conclure, je souhaiterais reprendre une citation de l'écrivain Georges BERNANOS : « On ne subit pas l'avenir, on le fait ». C'est notre ambition, une ambition collective, qui je l'espère se retrouve à travers nos actions et celles de tous les acteurs locaux. Nous les menons, sans relâche, pour assurer la vitalité de notre territoire et de notre vivre ensemble.

Bien fidèlement,  
Gilles Brachotte.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

(15 Conseillers Municipaux élus pour 6 ans - élections le 23/03/14). Il se compose comme suit :

- Le Maire, Gilles BRACHOTTE,
- Premier Adjoint délégué à l'urbanisme, à la sécurité, au cadre de vie, à l'environnement et au personnel : Jean-Jacques VIGOT,
- Deuxième Adjoint délégué aux finances, aux affaires juridiques et au développement économique : Sébastien BONIN,
- Troisième Adjointe déléguée à l'éducation, à la culture, à la vie associative et citoyenne tout au long de la vie : Karine CHEDAL,
- Des Conseillers Municipaux : Paul BERTHIOT, Philippe CATTEAU, Nelly CHEVASSON, Francine COTTIN, Sophie GODRIE, Marie-Josèphe JACQUIER, Jacques MORÉ, Sylvain PELLETIER, Marie-Madeleine PLATHEY, Emmanuelle RIONDET, Gilles ROBERT.



## NEUF COMMISSIONS ONT ÉTÉ CRÉÉES

Par défaut, le Maire est membre de droit dans toutes les commissions et les adjoints sont dans les commissions qui relèvent, a minima, de leur délégation. Les Conseillers Municipaux se sont inscrits dans les différentes commissions déterminées lors du conseil municipal du 28/03/14 :

- **Commission Sécurité :**

Marie-Josèphe JACQUIER, Sébastien BONIN, Jacques MORÉ, Jean-Jacques VIGOT, Gilles ROBERT, Paul BERTHIOT,

- **Commission Urbanisme, Travaux, Environnement et Embellissement :**

Sébastien BONIN, Jean-Jacques VIGOT, Sophie GODRIE, Sylvain PELLETIER, Gilles ROBERT, Emmanuelle RIONDET, Jacques MORÉ, Paul BERTHIOT, Francine COTTIN,

- **Commission Fêtes et Cérémonies :**

Philippe CATTEAU, Karine CHEDAL, Sophie GODRIE, Jean-Jacques VIGOT, Gilles ROBERT,



*« De sinople à la bande onnée d'argent, accompagnée d'un arbre d'or en chef et d'un bouquet de trois épis de blé tigés et feuillés du même ployés en bande; au chef bandé d'or et d'azur et à la bordure de gueules ».*

Francine COTTIN, Nelly CHEVASSON, Marie-Madeleine PLATHEY,

- **Commission Affaires scolaires, Jeunesse et CMJ :**

Nelly CHEVASSON, Marie-Madeleine PLATHEY, Marie-Josèphe JACQUIER, Francine COTTIN, Sébastien BONIN, Emmanuelle RIONDET, Sophie GODRIE,

- **Commission Vie associative, Citoyenne et Culturelle :**

Nelly CHEVASSON, Marie-Josèphe JACQUIER, Karine CHEDAL, Francine COTTIN, Philippe CATTEAU,

- **Commission Information et Communication :**

Philippe CATTEAU, Marie-Josèphe JACQUIER, Marie-Madeleine PLATHEY,

- **Commission Finances et Développement Économique :**

Sébastien BONIN, Sylvain PELLETIER, Paul BERTHIOT,

- **Commission Cimetière :**

Philippe CATTEAU, Gilles ROBERT (vice-président), Paul BERTHIOT, Jean-Jacques VIGOT,

- **Commission Appel d'offres :**

Paul BERTHIOT, Karine CHEDAL, Jacques MORÉ, Jean-Jacques VIGOT.

## NOMINATION ET DÉSIGNATION AUX ORGANISMES ET SYNDICATS :

- Le Bassin de la Vouge : Sylvain PELLETIER (titulaire), Paul BERTHIOT (titulaire), Jacques MORÉ et Sébastien BONIN (suppléants),
- Le Siceco : Jacques MORÉ (titulaire), Paul BERTHIOT (suppléant),
- La Racle : Sylvain PELLETIER, Paul BERTHIOT
- Le CNAS : Karine CHEDAL
- Le GIP e-bourgogne : Gilles BRACHOTTE

## DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES :

Mme Francine COTTIN et M. Gilles BRACHOTTE

## VIE COMMUNALE ET CITOYENNE

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le 12/04/2016, une séance de révision du Code de la route a été proposée, en collaboration avec l'association Prévention Routière, aux seniors du village.

Les objectifs de cette animation étaient de permettre aux participants de préserver leur autonomie, de reprendre confiance en eux, de continuer à se déplacer avec leur automobile, de réviser le Code de la route, de tester leurs réflexes, leur vue, mais aussi l'ouïe, tout un ensemble qui permet de continuer à piloter un véhicule en toute sécurité.

Divers thèmes ont été abordés, tels que la prise de médicaments, le port de la ceinture et bien évidemment les accidents, en tant que chauffeur mais aussi piéton.

### CHASSE AUX ŒUFS

En mars, 50 enfants ont participé à la chasse aux œufs au sein de la cours des écoles. Un chocolat de Pâques a été offert à chacun. S'en sont suivis des jeux pour toute la famille, animés par les membres du Conseil Municipal.

### LE TÉLÉTHON



Organisé par le CMJ avec l'aide des associations, cette journée d'action et caritative symbolise les valeurs de notre village.

### APRÈS-MIDI JEUX INTERGÉNÉRATIONNELS

Le 27/11/2016, un après-midi jeux a été proposé aux habitants, petits et grands. Une cinquantaine de personnes ont pu (re)découvrir des jeux en bois traditionnels, ainsi que partager des jeux de société. Les enfants ont dégusté des crêpes confectionnées par une habitante du village.

### APRÈS-MIDI CONTES



Le 25/05/2016 après-midi, les enfants, accompagnés de leurs parents ont été invités à partager un moment de convivialité à la salle polyvalente afin d'assister au spectacle « une année quatre saisons, ou les petites combines de Laudibine », animé par Emmanuelle LIEBY, conteuse. Tout le monde a été ravi de partager un goûter à l'issue du spectacle.

### VOISINS VIGILANTS

Un ensemble de citoyens participe à la « vigilance » de leur quartier et plus largement de notre village. Cela permet d'être en contact direct avec la gendarmerie de Genlis et de signaler tous les comportements suspects. Merci aux personnes qui se sont inscrites en tant que « référentes » du dispositif.

### FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Le groupe de musique AMNEZIK a animé le bal du 14 Juillet avec sa nouvelle chanteuse, Roxana. RDV le 13/07/2017 pour la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice.



## TROPHÉE DES MAIRES DE CÔTE D'OR

*La collectivité a été distinguée le 16 février 2017 pour sa politique tournée vers le respect de l'environnement et de la biodiversité.*

Le dossier déposé a présenté l'ensemble des actions entreprises en faveur du développement durable : création du verger conservatoire, création d'un rucher, changement des éclairages publics externe /interne en technologie led, création d'une maison éclusière du 21<sup>ème</sup> siècle et réalisation sous maîtrise communale d'un éco-quartier. La cohérence de la politique a été reconnue par nos pairs et par les acteurs économiques et sociaux de la région.

La commune de Thorey-en-Plaine a reçu le trophée des maires de Côte d'Or du développement durable en reconnaissance de la politique sur le respect de l'environnement. Cette récompense symbolique vient reconnaître tout le travail que nous menons collectivement pour notre village.



Cela conforte la politique globale que nous avons engagée et renforce l'identité de notre village. Ce trophée nous l'obtenons car ensemble nous avons construit, avec des projets novateurs, une nouvelle image de Thorey-en-Plaine .

## LE REPAS DES AÎNÉS



Comme chaque année, nous nous sommes retrouvés avec les aînés pour partager un moment de solidarité et du lien. Roxana, toujours du bonheur !

## DÉCORATIONS DE NOËL



Cette année, la zone « commerces » a été entièrement décorée. RDV l'année prochaine pour découvrir la nouveauté.

## INITIATION AUX GESTES DE 1<sup>ERS</sup> SECOURS

Une initiation aux gestes de premiers secours a eu lieu le 04/02/17 à la salle polyvalente à la demande de la Commission Actions Sociales (ex CCAS).

Lors de cette manifestation, animée par une formatrice en secourisme en lien avec le centre social intercommunal, une douzaine de participants ont pu apprendre le comportement à adopter en cas d'étouffement, de réanimation cardio-pulmonaire, d'utilisation d'un défibrillateur et ont appris à mettre une victime en Position Latérale de Sécurité (PLS).



## SÉCURISATION ET RÉFECTION DE LA BANDE DE ROULEMENT

La collectivité a poursuivi les travaux de sécurisation des routes, en particulier en mettant en œuvre des zones 30, détournements de voies et bornes. Le Conseil Départemental a fait la bande de roulement de la RD968. La suite des aménagements est en cours (attente des subventions, accord d'aménagements divers).



## ATELIER CUISINE

Un atelier cuisine a été mis en place en novembre 2016, à l'initiative de la commune et organisé par le Centre Social Intercommunal. Celui-ci est encadré par une personne bénévole de l'Espace Coluche et se déroule en deux temps : la confection d'un menu (plat et dessert) et le partage du repas entre les participants.



### HORAIRES DE L'ATELIER

Un jeudi tous les 2 mois  
19h à 22h  
Salle polyvalente de Thorey-en-Plaine

## RÉHABILITATION DES ÉCOLES ET DE LA SALLE POLYVALENTE

Dans les écoles, des travaux de peinture, plomberie, chauffage et amélioration acoustique ont été réalisés pour que les élèves soient dans des conditions d'apprentissage optimales.

Afin de maintenir le patrimoine communal, plusieurs actions ont été réalisées dans la salle polyvalente : l'ensemble a été repeint, les stores et volets changés et un mur amovible acoustique et antifeu a été construit entre la grande et la petite salle, une sonorisation avec limiteur de bruit a été posée.



PLATRERIE  
PEINTURE  
DROGUERIE

**ROYER**

FAUX-PLAFONDS  
CLOISONS SÈCHES  
ISOLATION

12, rue Jules-Ferry  
BP 98  
21302 CHENÔVE Cedex  
RGE  
QUALIBAT  
PROFESIONNELS  
Tél. 03 80 52 51 38  
Fax 03 80 52 98 75  
E-mail : sa.royer21@gmail.com

AU CAPITAL DE 48240 € - SIRET 016 550 113 00019 - APE 4334 Z - N° TVA : FR28016650113 - R.C. DIJON 65 B 11 - IBAN FR 1730002025370000070051C70 - BIC CRLYFRPP

S2C

### ASSAINISSEMENT

au service de l'environnement

7j/7

Vidange fosses et bacs à graisse  
Curage débouchage canalisations et puits  
Nettoyage et neutralisation de cuves à fioul  
Inspection vidéo

**22 rue du Tissage**  
**21470 BRAZEY EN PLAINE**

06 25 99 29 47

[www.bfc-assainissement.fr](http://www.bfc-assainissement.fr)

# UN PARC MULTIGÉNÉRATIONNEL

*Le verger conservatoire a été inauguré en présence du Maire, de nombreuses personnalités, des Conseillers Municipaux et de nombreux Thorésiens.*



## VERGER CONSERVATOIRE PÉDAGOGIQUE ET INTERGÉNÉRATIONNEL

Le verger conservatoire est associé à un rucher. Cette réserve énergétique a été financée à hauteur de 80% par la Région qui, depuis plusieurs années, aide la préservation de la biodiversité et la préservation du patrimoine végétal et fruitiers.

« Ce parc est tout d'abord le fruit de l'histoire de notre village puisqu'il s'est construit au fil du temps avec une ambition accélérée depuis le début de la mandature. Il s'agit d'une volonté partagée entre l'équipe municipale et le Conseil Municipal des Jeunes de créer un espace de sauvegarde à vocation pédagogique, ludique et de renforcement du lien social. Dans cet esprit, vous y trouverez des zones de loisirs, de jeux, d'apprentissage et de découverte » [Gilles BRACHOTTE - Maire de Thorey-en-Plaine].



Le verger conservatoire assure la pérennité des variétés fruitières locales et des savoir-faire qui leur sont associés. Il sert de support à l'éducation de tous (enfants et adultes), à la sensibilisation des citoyens sur les enjeux de la biodiversité et, plus globalement, sur l'importance des espaces naturels. Ce parc a un réel impact sur la conservation de la biodiversité de Thorey-en-Plaine.



## LES NOUVEAUX NÉS THORÉSIENS À L'HONNEUR

Lors de l'inauguration, la municipalité a honoré les nouveaux nés 2014 et 2015. Pour chacun, un médaillon signé de leur prénom et date de naissance a été accroché à un arbre. « Nous avons souhaité marquer à jamais cet heureux événement dans la collectivité. D'ici quelques temps, chacun des bébés pourra voir grandir et pousser le fruit du symbole de l'amour, de la famille et son appartenance à notre merveilleux village » [Gilles BRACHOTTE - Maire de Thorey-en-Plaine].

**UN GRAND MERCI** aux Élus ; employés communaux ; l'association SAGE avec qui nous avons signé une convention et qui nous encadre ; Pierre RIZO apiculteur d'Izeure ; GRDF qui a attribué une subvention de 500 € ; la société CHABRA ; la société Sonofep ; la société AVS Communication ; tous les citoyen(e)s qui se sont inscrits pour participer à l'aventure des ruches et à la taille des arbres.

## PREMIÈRE RÉCOLTE

Thorey-en-Plaine fait son propre miel !

Le Maire Gilles BRACHOTTE, les responsables de l'association SAGE (Sauvegarde des Abeilles Gardiennes de l'Environnement) ainsi que les Thorésiens ont assisté à la première récolte de miel du village après l'installation, au printemps, du rucher sur le site du verger conservatoire.

Le rucher est composé de deux ruches, contenant chacune entre 30 000 à 40 000 abeilles. Une dizaine de kilos ont été récoltés. Prochainement, des actions pédagogiques vont être menées avec les écoles, les villageois et le soutien de l'association SAGE.



  
**Le Tacos**  
FAST-FOOD

[www.zetacos.fr](http://www.zetacos.fr) | 06 73 63 91 47 |  [zetacos21](https://www.facebook.com/zetacos21)

**colruyt**  
prix · qualité

Votre supermarché à votre service !

15 Cours des Martyrs de la Résistance  
21110 GENLIS - Tél. 03 80 65 75 09

**PRIX  
LE +  
BAS  
VÉRIFIÉ**

sur les grandes marques

**Ouvert**  
le dimanche matin !



**Collect&Go**  
service colruyt  
Mes courses prêtes  
en quelques clics !

+d'infos sur  
[www.colruyt.fr](http://www.colruyt.fr)

## MAISON ECLUSIÈRE

La maison éclusière du XXI<sup>ème</sup> siècle est en cours de reconstruction, en accord avec VNF (Voies Navigables de France).

Elle est envisagée à la location pour l'été prochain, les conditions de vie seront plus adaptées à notre époque.

Le Maire rappelle « Le coût de la réhabilitation de la maison éclusière était démentiel, eu égard à la qualité du logement rénové et de la prestation réalisée. De plus elle était devenue dangereuse, squattée de temps à autre avec un risque majeur de sécurité » [Gilles BRACHOTTE - Maire de Thorey-en-Plaine].

La maison éclusière sera ouverte à la location au plus tard le 01/09/17. Une matinée portes ouvertes sera organisée. Surveillez les panneaux lumineux pour plus d'informations.



# CONSTRUCTION DE L'ECO-QUARTIER DU CANAL DE BOURGOGNE

Les travaux d'aménagement ont commencé depuis mi-juillet. Les premières maisons verront le jour à l'été.

## PHASE 1 : EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE, TÉLÉPHONE ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les enfouissements (550m de long) limiteront les coupures électriques dues au vent et les baisses de tension. Ils renforceront aussi les lignes ; l'éclairage public sera équipé d'ampoules LED. L'ensemble de ces travaux a été organisé pour éviter les nuisances. Le forage de 85 mètres, dirigé et guidé sous 4 mètres en dessous du canal de Bourgogne, a été une opération importante et délicate. *Maître d'ouvrage et d'œuvre : SICEO, en partenariat avec l'entreprise Sauchet.*



La deuxième phase d'aménagement et d'urbanisation de l'Eco-quartier s'est déroulée jusqu'en avril 2017 (rue du Canal incluse). Le Maire explique : « La commune profite des aménagements nécessaires à l'urbanisation de l'écoquartier pour améliorer les rues du Canal et une partie de la rue du Champ-Berthaud, notamment en diminuant la pollution visuelle due aux lignes électriques et téléphoniques » [Gilles BRACHOTTE - Maire de Thorey-en-Plaine].

## SENSIBILISATION LUDIQUE

Dans le cadre des programmes de géographie avec l'étude du quartier et la sensibilisation à l'écologie, les élèves de CM ont rencontré le Maire qui leur a expliqué le fonctionnement de l'écoquartier de Thorey-en-Plaine. Il a ensuite offert aux élèves une dégustation de la première récolte de miel de la commune.



© Photos : BAFU

**CHAQUE JOUR, CONSTRUIRE L'AVENIR**

Profession Entrepreneur  
**ROGER MARTIN**  
GROUPE INDÉPENDANT BT

Parc Technologique - 4 avenue Jean Bertin - BP 77971 - 21079 DIJON CEDEX  
Tél. 03 80 70 07 70 - dircom@rogermartinsa.com - www.rogermartinsa.com

## SANTÉ PUBLIQUE



### HORAIRES DE LA PHARMACIE

Lundi au vendredi : 9h à 12h et de 14h30 à 19h  
Samedi : 9h à 12h

#### Rappel :

- un défibrillateur est accessible sur la façade de la Mairie 24h/24.
- une trousse de secours est disponible dans chaque bâtiment communal.

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

La période de révision des listes électorales a lieu chaque année entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre. Pour vous inscrire, munissez-vous de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

## RECENSEMENT MILITAIRE

Tout jeune Français ayant atteint l'âge de 16 ans doit obligatoirement se faire recenser. Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents.

Il doit se rendre au secrétariat de Mairie muni de :

- sa pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- son livret de famille à jour.

A la suite du recensement, la Mairie délivre une attestation de recensement qui est nécessaire pour se présenter aux examens (baccalauréat) et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Attention, la Mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté. C'est pourquoi tout changement de situation doit être signalé aux autorités militaires. Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

## PERMIS DE CONSTRUIRE OU DÉCLARATION PRÉALABLE

Le **permis de construire** est exigé dès lors que les travaux envisagés sur une construction existante ont pour effet de :

- créer une surface de plancher (somme des surfaces closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1.80m, calculée à partir du nu intérieur des murs) ou une emprise au sol supérieure à 20m<sup>2</sup>,
- créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40m<sup>2</sup> dans les zones urbaines couvertes par un Plan Local d'Urbanisme. Toutefois, entre 20 et 40m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé lorsque les extensions ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170m<sup>2</sup>,
- de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination.

S'agissant des constructions nouvelles, elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception des constructions qui sont dispensées de toutes formalités et celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable. La demande de permis de construire doit être effectuée au moyen du formulaire cerfa n°13406\*02 lorsqu'il s'agit d'une maison individuelle et/ou ses annexes, complété de pièces, dont la liste est limitativement énumérée sur la notice de demande de permis de construire. Le dossier doit être envoyé en 4 exemplaires par lettre recommandée avec avis de réception ou déposé à la mairie de la commune où est situé le terrain. Le délai d'instruction est généralement de 2 mois pour une maison individuelle et/ou ses annexes.

La **déclaration préalable** est exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance. Notamment pour les travaux suivants réalisés sur une construction existante :

- les travaux qui créent entre 5m<sup>2</sup> et 20m<sup>2</sup> de surface de plancher (somme des surfaces closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1.80m, calculée à partir du nu intérieur des murs) ou d'emprise au sol. Le seuil de 20m<sup>2</sup> est porté à 40m<sup>2</sup> si la construction est située dans une zone urbaine d'une commune

couverte par un Plan Local d'Urbanisme. Toutefois, entre 20 et 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 170 m<sup>2</sup>,

- les travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment,
- les travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

L'intéressé doit déclarer son projet au moyen du formulaire cerfa n°13703\*02, complété de pièces, dont la liste est limitativement énumérée sur la notice de déclaration préalable de travaux.

Le dossier doit être envoyé en 2 exemplaires par lettre recommandée avec avis de réception ou déposé à la mairie de la commune où se situe le terrain. Le délai d'instruction est généralement de 1 mois à compter de la date du dépôt de la demande.

## RÉCUPÉRATION

Vous pouvez déposer :

- en Mairie : les piles usagées et les objets trouvés,
- à l'École : les piles et cartouches d'encre usagées,
- à la Bibliothèque : les bouchons plastique et liège.

## LA MAIRIE

### HORAIRES ET PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Lundi : 16h30 à 19h

Mercredi : 10h à 11h45 et 14h à 16h

Vendredi : 14h à 16h

Permanences téléphoniques :

Lundi : 9h à 12h et 14h à 19h

Mardi à vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h

Pour obtenir un rendez-vous avec le Maire ou un Adjoint, adressez-vous au secrétariat ou utilisez la rubrique « contactez-nous » sur le site internet de la Commune [www.thoreyenplaine.fr](http://www.thoreyenplaine.fr)

## BALAYAGE RUES & ENTRETIEN TROTTOIRS

La société WAWRZYNIAC Michel SARL qui réalise le balayage des rues passe une fois par trimestre dans toutes les rues du village. L'entretien des trottoirs est nécessaire du point de vue hygiène et sécurité. Il est à la charge des riverains, la commune entretient les trottoirs situés le long des propriétés communales.

Aucun élément ne doit rester en permanence sur les trottoirs, les déchets doivent être mis dans les poubelles et surtout pas dans les avaloirs, afin d'éviter de boucher les égouts. En hiver, le déblaiement de la neige est également de la responsabilité des riverains. Faire un passage piéton sur le trottoir en évitant d'entasser la neige sur la route.

## ÉLAGAGE DES PLANTATIONS

Chaque propriétaire riverain du domaine communal, que ce soit le long d'une route ou d'un chemin rural est tenu d'élaguer ses plantations le long de ses voies. Il est responsable des dégâts qui surviendraient du fait d'un mauvais entretien.

En effet, dans l'intérêt de la circulation et la conservation de la voirie communale et pour des raisons de sécurité routière, mais aussi d'écoulement d'eau, les branches, racines apparentes et haies qui progressent sur les voies communales doivent être coupées à l'aplomb des limites des propriétés riveraines. Cette opération doit être réalisée au moins une fois par an, les meilleures saisons étant l'automne et le printemps.

## ENTRETIEN ÉCLAIRAGE PUBLIC

Tous les 4 mois environ, les techniciens de la société EIFFAGE interviennent pour le remplacement des lampes défectueuses et la maintenance de la centaine de foyers lumineux que compte la commune. Le coût d'une intervention supplémentaire est de 196€, vous comprendrez donc qu'il peut y avoir un petit délai d'exécution entre votre demande et la réalisation.

## LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

### TARIFS

Salle 1, salle 2 et cuisine : 395€

Salle 1 et cuisine : 295€

Salle 1 sans cuisine : 190€

Lave-vaisselle (si cuisine) : 35€

Vous pouvez parrainer un habitant extérieur au village mais vous êtes toujours responsable de cette location. Le tarif sera le même que pour un habitant de Thorey-en-Plaine.

## POUR SE DÉPLACER : LE MOBIPLAINE

Le transport à la demande sur réservation *Mobiplaine* est un service de la communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise accessible à tous. Pour l'utiliser, il faut réserver votre voyage par téléphone. Le service *Mobiplaine* est assuré par un véhicule spécifique mis en ligne par Transdev Pays d'Or. Ce véhicule s'adapte à la clientèle et peut accueillir des personnes à mobilité réduite.

## RENSEIGNEMENTS MOBIPLAINE

www.thoreyenplaine.fr  
n° vert 0800213233.

## LES PANNEAUX D'INFORMATIONS

Dans le village, équitablement répartis dans les différentes zones, se trouvent des panneaux d'informations municipales. Ils permettent de vous renseigner sur la vie municipale, intercommunale, départementale et régionale, et aussi sur toutes les informations à caractère public essentielles à la vie quotidienne et citoyenne. Ces panneaux sont à l'usage exclusif de la commune. Deux types d'informations sont disponibles sur les panneaux municipaux :

- une information temporellement longue, arrêtés en vigueur,
- une information régulière à cycle court, affichage dans les panneaux de chaque quartier.

Les associations ont, elles aussi, un panneau qui est situé sur la façade principale de la salle polyvalente. Celui des écoles est sur la façade de l'école élémentaire.

*Rappel : Un panneau d'affichage libre a aussi été installé Place de l'Orme Sully.*

## R.E.P. TAXI

CHANTERAULT Didier

# 06 08 62 39 66

1 Véhicule conventionné CPAM & 1 Véhicule 9 places

Siren 398 452 102—RM 21— TVA FR 01 398 452 102

Commune ROUVRE-EN-PLAINE

## CARTE D'IDENTITÉ NATIONALE

Depuis le 22/03/17, les demandes de cartes nationales d'identité ne se font plus dans notre commune.

Les 21 mairies équipées du nouveau dispositif de recueil d'empreintes sont : Arnay le Duc, Auxonne, Baigneux les Juifs, Beaune, Chatillon sur seine, Chenove, Chevigny saint Sauveur, Dijon (en mairie centrale et mairie de quartier), Fontaine lès Dijon, Is sur Tille, Liernais, Mirebeau sur Beze, Montbard, Nuit saint Georges, Pouilly en Auxois, Quetigny, Saint Seine l'Abbaye, Semur en Auxois, Somberton, Seurre, Talant.

## PREMIÈRE DEMANDE OU RENOUVELLEMENT

Il vous est possible dès à présent, de faire une pré-demande en ligne pour une 1<sup>ère</sup> demande ou un renouvellement sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

La mairie de Thorey-en-Plaine pourra toujours vous fournir le cerfa pour les personnes ne souhaitant pas faire la pré-demande sur internet.

**DÈS MAINTENANT  
DANS MON DÉPARTEMENT**

# la carte d'identité à portée de clic !

- Je peux faire ma pré-demande en ligne
- Je gagne du temps
- Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition\*
- Mon titre est plus sûr

\* Liste des mairies équipées du nouveau dispositif disponible sur le site de ma préfecture.

**MES DÉMARCHES à portée de clic !**



neuf • rénovation • dépannage • alarme • domotique • énergie renouvelable

841, Grande Rue • 21250 BROIN • Tél. 03 80 26 98 35  
contact@sarl-lapierre.com • www.lapierre-electricite.fr



## FOCUS SUR LA MÉDIATHÈQUE DE CÔTE-D'OR

Qu'est-ce que c'est ?

*La Médiathèque Côte-d'Or (MCO) est un service du département qui accompagne et forme les bibliothèques du réseau départemental et leur propose de nombreuses ressources.*

Le Bibliobus passe dorénavant une seule fois par an pour renouveler les 800 livres environ qui sont en dépôt à Thorey-en-Plaine. En complément, un échange partiel se fait 2 fois par an lors d'un choix sur place que nous effectuons à Saint-Apollinaire dans les locaux de la MCO. Toutes les 3 semaines, une navette assure la livraison des ouvrages réservés par des lecteurs.

### LA MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE : UNE OFFRE POUR TOUS LES LECTEURS

En 2017, la Médiathèque Côte-d'Or a lancé la médiathèque numérique. Tous les adhérents des bibliothèques du réseau départemental peuvent désormais bénéficier de contenus numériques riches et variés, accessibles légalement et gratuitement 24h/24, depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette.

Des films, des articles, des cours, des livres jeunesse, des jeux, il y a tout ça, et plus encore, dans la médiathèque numérique Côte-d'Or !

- Visionnez des films en streaming, où vous voulez, pendant 48h (jusqu'à 5 films par mois) parmi un catalogue de nouveautés et de grands classiques pour petits et grands.
- Consultez des articles de presse issus de différents médias d'information.
- Développez vos compétences et vos savoirs au travers de centaines de cours en ligne en soutien scolaire, informatique, méthode de langues étrangères, conférences sur l'art, code la route,...

### ET C'EST POUR TOUTE LA FAMILLE !

Les enfants apprennent en s'amusant avec des livres jeunesse, de la musique, des jeux, des histoires interactives dans un espace «jeunesse» sécurisé (4 à 10 ans).

## INFOS PRATIQUES

### Horaires de la bibliothèque :

Mercredi 13h à 17h  
Vendredi 16h30 à 19h30

### Accueil de classes :

Comme tous les ans, les élèves de l'école primaire et de l'école maternelle viendront très régulièrement se familiariser avec l'univers du livre.

### Rythme d'accueil :

> 1 classe de primaire  
chaque jeudi après-midi de  
13h30 à 15h

> 1 groupe d'élèves de  
maternelle 1 vendredi sur 2  
de 13h45 à 15h

### Prêt de liseuses :

- Prêt de 3 semaines max.  
- Prêt gratuit consenti à un emprunteur majeur.

### Prêt de livres :

- Carte de bibliothèque gratuite (en cas de perte une 2ème carte sera délivrée pour une durée de 2 mois max.)  
- Prêt de 7 livres pour une durée de 2 mois max.

Grâce au budget alloué

**182** NOUVEAUX  
LIVRES

sont venus enrichir le fonds  
de la bibliothèque.

A ces achats, se sont ajoutés  
plusieurs dons

**UN GRAND MERCI**  
aux donateurs et surtout  
à ceux qui donnent des  
ouvrages récents.

Le fonds adultes est de

**2 808**  
OUVRAGES

Le fonds jeunesse est de

**3 413**  
OUVRAGES

## INSCRIPTIONS

une procédure simple !

1/ Remplissez le formulaire  
d'inscription sur le site :

[mediatheque.cotedor.fr](http://mediatheque.cotedor.fr)

2/ Confirmer cette adhésion  
en vous rendant dans votre  
bibliothèque de proximité.

L'école de musique de Thorey-en-Plaine accueille des enfants et des adultes de tout âge pour la pratique de la musique. Les cours suivent le calendrier scolaire.

## QUELS COURS SONT PROPOSÉS ?

Piano, synthétiseur, accordéon, guitare classique, flûte à bec, saxophone, atelier djembé, chorale, jardin musical 4-5 ans (enfants de moyenne section de maternelle), éveil musical 5-6 ans (enfants de grande section de maternelle), formation musicale (obligatoire jusqu'à 16 ans).

Les cours de Piano, Synthétiseur, Accordéon, Guitare, Flûte à bec et Saxophone sont des cours individuels de 30 minutes. Les jours et heures de cours sont fixés avec le professeur.

Les cours de Jardin et d'Éveil musical sont des cours collectifs. Si le nombre d'enfants le permet, les cours de jardin et d'éveil sont séparés et durent chacun 45 min. Ces dernières années, les élèves étant peu nombreux nous avons aménagé le temps de cette façon : 15 min. pour les enfants de grande section de maternelle (afin d'aborder les notions de base de l'écriture musicale) puis 45 min. tous ensemble



(qui consistent à travers différents jeux musicaux, différents chants, à acquérir les notions rythmiques, le développement de l'oreille et de l'écoute musicale, la découverte des instruments...).

La Chorale est ouverte à tous à tout moment. Cette année elle compte 6 adultes. Elle a lieu le mardi soir de 19h30 à 20h30. Notre répertoire est celui des musiques du monde et de la chanson française.

L'atelier Djembé est un cours collectif d'1 heure. Il est ouvert sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions.

## DATES IMPORTANTES

Inscriptions 2017 / 2018 : Lundi 26 Juin

**Avenir bureautique**  
Expert en traitement du document  
papier & numérique

**systèmes d'impression**  
ZAC de la rente du Bassin  
3 Rue A. Bergès  
21800 Sennecey-lès-Dijon

**Sécurité informatique**  
**WOOXO**  
IT security for business continuity

**Archivage électronique**  
**Z=NDOC**

**Presses numériques**

03.80.48.60.00  
[www.avenirbureautique.fr](http://www.avenirbureautique.fr)

Le Centre Social Intercommunal est un équipement de proximité ouvert à tous. Il s'adresse à tous les habitants quel que soit leur âge. La plupart des activités ont lieu au Centre Social. Certaines animations sont décentralisées sur le territoire.



## ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET ANIMATIONS

Une conseillère en Economie Sociale et Familiale peut vous aider dans vos démarches. Le Centre Social anime divers ateliers (« Marmitons » pour les bénéficiaires du RSA, « Ptitis Jeux » pour des personnes handicapées, « Pause Café » pour échanger entre adultes, Ateliers en famille).

Le Centre Social propose régulièrement des sorties pour les adultes, les seniors, les familles (culturelles, sportives, découverte du patrimoine, parcs d'attractions, pique-niques, ...). Ponctuellement, des week-ends ou des séjours sont également organisés.

- Samedi 17 juin : sortie à WALIBI (de 5€ à 30€ en fonction du quotient familial).
- Lundi 19 juin : visite d'une Asinerie (ânes) et fabrication de savons à LE DESCHAUX (5€).

Cet été, diverses animations sont prévues (marche, jeux, sorties, ateliers manuels parents-enfants, ...).

Tout le programme est disponible dans la newsletter mensuelle. Inscriptions sur le site : [www.plainedijonnaise.fr](http://www.plainedijonnaise.fr)

## DES ACTIONS POUR TOUS :

### • LA FAMILLE

Le Centre Social propose des animations favorisant le lien parents-enfants (éveil musical, bébés lecteurs, ateliers Récréfamilles, matins douceurs, bougeothèque, ...). Un prêt de jeux est aussi proposé et des soirées thématiques peuvent être programmées pendant l'année.

### • ADULTES ET SÉNIORS

Les actions sont nombreuses : vous y trouverez certainement une activité qui vous intéresse (Tricot, Récréadanse, Cuisine, Petite Marche, Marche Nordique, Cours Informatiques, Atelier Peinture d'Élisa, Ateliers Séniors, ...). Des événements festifs sont également organisés (repas, fêtes, ...). Divers ateliers permettent de se rencontrer : après-midi musical, dictée, atelier floral, séjour séniors, ...

## LE CENTRE SOCIAL EST VÔTRE

*Faites-nous part de vos souhaits sur votre commune !*

Centre Social Intercommunal  
12, rue de Franche Comté - 21 110 GENLIS  
(entrée du public Voie Romaine)  
03.80.47.29.99 | [centresocial@plainedijonnaise.fr](mailto:centresocial@plainedijonnaise.fr)



# CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes est une instance municipale composée d'élèves du CM2 au lycée. Volontaires et motivés, ils participent à la vie locale en donnant leurs avis, en montant des projets et en agissant dans l'intérêt du village.

## COMPOSITION DU CMJ

Mathilde ROUGELIN (maire), Maëlys, Ophélie, Eva, Théa, Cléa, Louis, Maéline, Emmie, Camille et Lou.

## LA PAROLE AUX JEUNES

Sous la direction de M. Sébastien BONIN (adjoint) l'objectif essentiel est d'analyser la place des jeunes dans notre village et leurs pôles d'intérêt qui permettront de placer « l'adolescent » au centre de notre vie collective et citoyenne mais également d'influer sur les équipements / actions à développer par la municipalité. Leurs projets sont travaillés en commission et sont ensuite soumis au Conseil Municipal « adulte » pour approbation et délibération si nécessaire.

## PROJET PHARE 2016 : LE TÉLÉTHON

Une manifestation au profit du Téléthon a été organisée en décembre 2016 en collaboration avec les associations : Loisirs Animation, APE, association des fléchettes, AMNEZIK. Sandrine, candidate de Koh-Lanta (version 2016), était aussi présente.

Pour cette deuxième édition du Téléthon, le CMJ a proposé aux habitants une vente d'objets, des défis sportifs (fléchettes, baby-foot géants, déguisements, peintures) et des animations musicales. La journée s'est terminée par un apéritif qui a réuni tous les participants autour d'un concert du groupe AMNEZIK.



## FORMATION AUX GESTES DE 1<sup>ERS</sup> SECOURS

Une formation organisée avec les pompiers a regroupé 30 enfants du village pour les gestes de 1<sup>ers</sup> secours : Défibrillateur / Massage / Alerter.

## PROJETS POUR 2017

Collecte dont les bénéfices seront reversés au Resto du Cœur, 3<sup>ème</sup> édition du Téléthon,  
Visite de l'Assemblée Nationale à Paris,  
Sortie vélo le long du Canal de Bourgogne,  
Visite du Conseil Départemental, Palais de Justice de Dijon.

*Si vous souhaitez rejoindre le CMJ et que vous êtes scolarisé entre le CM et le lycée, n'hésitez pas à les contacter personnellement ou par l'intermédiaire du secrétariat de Mairie.*



**Atelier Métallurgique Robert**  
Acier - Inox - Alu

- \* Chaudronnerie
- \* Tuyauterie
- \* Serrurerie
- \* Tôlerie
- \* Mécano - soudure
- \* Découpe jet d'eau



Mr Robert  
ZAC la Plucharde - 21110 Bretenière  
Tél. 03 80 79 13 64 / Fax. 03 80 79 13 65  
amr11@wanadoo.fr

Le Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères et assimilées (SMICTOM) gère la collecte et le traitement des Communautés de Communes de la Plaine Dijonnaise et de la Plaine des Tilles. Le SMICTOM met tout en œuvre pour maîtriser au mieux ses coûts de collecte et de traitement des déchets.

### COMPOSTAGE A DOMICILE

Le SMICTOM met toujours des composteurs volume de 400 litres) à disposition des particuliers (en bois ou en plastique) au tarif préférentiel de 15 €. Pour réduire vos quantités de déchets dans la poubelle ménagère et limiter les allers-retours en déchèterie, pensez à composter vos déchets de jardin avec les déchets de cuisine. Déjà 85 foyers sur Thorey-en-Plaine sont équipés.



-  Les Ordures Ménagère Résiduel
-  Les Journaux revues et magazines
-  Le Verre

### PROGRAMME LOCAL DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Le SMICTOM de la Plaine Dijonnaise s'est engagé dans un programme local de réduction des déchets depuis 2011 en signant un partenariat de 5 ans avec l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Les objectifs s'inscrivent dans la politique globale du SMICTOM qui donne la priorité à la réduction des déchets à la source et au réemploi, encourage le compostage et le recyclage des déchets pour ainsi limiter l'incinération des ordures ménagères. Cette année l'une des actions a été de travailler sur la thématique de « l'anti-gaspi » en partenariat avec la C.C.I de Côte-d'Or et l'ADEME pour proposer à tous les restaurateurs de mettre en place le « Gourmet Bag » dans leur établissement.

### CHIFFRES 2016

Le tri et recyclage des emballages :

- en acier ont permis l'économie de 124 tonnes de CO<sub>2</sub>
- en aluminium ont permis l'économie de 59 tonnes de CO<sub>2</sub>
- en carton ont permis l'économie de 16 tonnes de CO<sub>2</sub>
- des briques alimentaires ont permis l'économie de 4 tonnes de CO<sub>2</sub>
- des bouteilles plastiques ont permis l'économie de 330 tonnes de CO<sub>2</sub>



**Bureau d'Aménagement Foncier et d'Urbanisme**

10 Rond Point de la Nation . 21000 DIJON . Tél 03 80 73 40 50 . Fax 03 80 73 37 72 . Courriel : [bafu@bafu.fr](mailto:bafu@bafu.fr)

**Le professionnel de l'urbanisme et du foncier au service  
des propriétaires et des communes**

**Vous retrouverez nos compétences en urbanisme, aménagement, ingénierie  
voirie et réseaux ainsi que nos projets en cours sur notre site:**

**[www.bafu.fr](http://www.bafu.fr)**



**.44 ÉLÈVES**

cette année à l'école maternelle,  
répartis en 2 classes :

**. 19 ÉLÈVES**

dont 13 petits et 6 moyens  
avec Mme GUGGER

**. 22 ÉLÈVES**

dont 7 moyens et 15 grands  
avec Mme LEUPARD-FISSEAU

Une ATSEM : Mme MARIE-YAGAPPA et Laurène GIROUD en mission de service civique, secondent les enseignantes dans leur travail.

## LES ACTIVITÉS :

- Visite du Père-Noël : vendredi 17 décembre,
- Rois et Rennes : vendredi 22 janvier,
- Carnaval : vendredi 10 mars,
- Sortie de fin d'année : jeudi 11 mai (journée au centre équestre le Galopin).
- Fête des écoles : samedi 25 juin,

Les élèves sont aussi allés faire une promenade dans le bois près de l'école et des élevages d'escargots se tiennent dans les classes, très appréciés par les enfants.



**JOHN TAXI**

**07 71 74 79 91**

**24H/24 7J/7**

Transport médical et privé  
toutes distances

Siren 821 308 251 00015

Commune de THOREY EN PLAINE

## LA FERME D'AULOT

3 jours de classe découverte

Dans le très beau cadre de la ferme d'Aulot, les élèves de CP/CE1 ont participé à des activités tournées vers l'expression corporelle et orale : théâtre, poney, fabrication de pain, balades nocturnes, etc.

Tous les enfants sont rentrés ravis, riches d'une expérience de vie ensemble. Partis pour la plupart d'entre eux, pour la première fois, ils auraient bien prolongé le séjour !

Le séjour, organisé en début d'année (17 au 19 octobre), a permis de fédérer le groupe classe et l'engager dans un projet commun, exploité tout au long de l'année. L'initiation aux jeux de scène, découvert à Aulot, s'est ainsi enrichie par un travail théâtral avec la compagnie « L'oiseau monde ».



## EXPÉRIENCES SCIENTIFIQUES

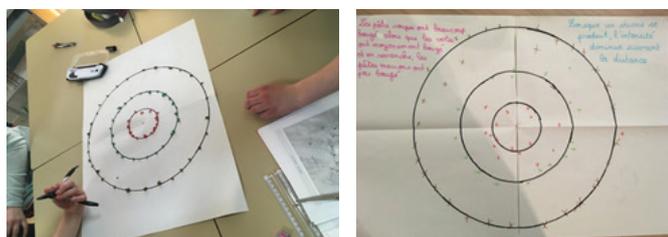
Être acteur de ses apprentissages pour mieux comprendre et retenir plus facilement !



Les CP/CE1 ont fabriqué un moulin à eau.

Divers objets de la vie courante ont aussi été démontés, comme une cafetière, un téléphone, un ordinateur portable, etc.

Lors de l'étude des séismes, une expérience a été imaginée avec du matériel simple pour comprendre les dégâts provoqués :



Les CE2, ont réalisé des expériences pour découvrir et comprendre les états et les transformations de l'eau.



Les plus grands ont fabriqué un volcan et créé une éruption.

## CARNAVAL

Un événement haut en couleurs !

A l'école, on se déguise. Petits ou grands, tout le monde se prend au jeu !

## VILLAGE EN POÈMES

Les élèves de CM souhaitent créer un « sentier des poèmes » : cinq sentiers seront balisés, depuis l'école jusqu'à un point d'arrivée, par des poèmes de grands poètes mais aussi des poèmes imaginés par les élèves.

## LES DICTÉES FRANCOPHONES

Les élèves de CM1 et CM2 ont concouru, vendredi 24/03/17, à la dictée francophone comme 25 000 autres enfants de France, du Canada et le Côte d'Ivoire.

## LES PALMES ACADÉMIQUES

Les élèves de CM1 et CM2 ont participé au concours AMOPA (Association des Membres de l'Ordre de Palmes Académiques), en rédaction. Les élèves attendent les résultats.



### DERNIÈRE MINUTE :

Au concours défense et illustration de la langue française, organisé par l'Association des membres de l'ordre des Palmes académiques, 3 élèves ont été primés : en CM1, Nine CUNIN (9 ans et demi) a eu le 2<sup>ème</sup> prix exaequo. En CM2, Inès EZ-ZOUBI (11 ans) a eu le 1<sup>er</sup> prix exaequo avec Charline MEYER (10 ans).

## RENCONTRE DE GYMNASTIQUE

Tous les élèves de l'école ont participé à la rencontre de gym, organisée par l'USEP le 14/03/2017 au palais des sports. Après avoir réalisé un cycle de gym, ils ont montré aux juges les éléments qu'ils avaient appris. Les élèves de CM1 et CM2 ont obtenu un « diplôme de gym ».

## REMISE DES DIPLÔMES



### Conseillère en distribution des produits Diététiques

Vous souhaitez retrouver la forme, le bien être et la minceur... pas d'hésitation, j'ai la solution.

J'organise à mon domicile ou « chez vous » des ateliers des saveurs et je vous offre une étude personnalisée.

Découvrez ainsi notre gamme destinée à la santé nutritionnelle pour tous!



Contactez moi  
Sandra LANDRÉ  
27 Impasse de la Grande Fin  
THOREY EN PLAINE  
sandraland21@gmail.fr  
06.21.04.53.40.

Communiqué de presse dans les médias

## LA RONDE DES MÉTIERS

### Découvrir l'univers professionnel

Pour susciter la curiosité des élèves de CM1 et CM2, une « ronde des métiers » est organisée 5 fois dans l'année. Ils se réunissent autour de professionnels qui viennent leur parler de leur travail. Ils leur soumettent le questionnaire qu'ils ont élaboré et qu'ils complètent au fil de l'interview. A la fin de l'année, les élèves devraient avoir étudié une vingtaine de professions !



**B.O.S.S.** **MOBILIER, SIEGES DE BUREAUX ET COLLECTIVITES**

15 imp. de la Forêt Fleurie 21110 THOREY en PLAINE  
Tél: 03.80.39.83.60 E.mail: boss.dj@wanadoo.fr

## COLLECTE POUR LA COLOMBIE

Les élèves de l'école élémentaire organisent une collecte au profit de deux orphelinats situés en Colombie : beaucoup de dons ont été récoltés ! Tous les cartons ont été triés et chargés mi-avril.



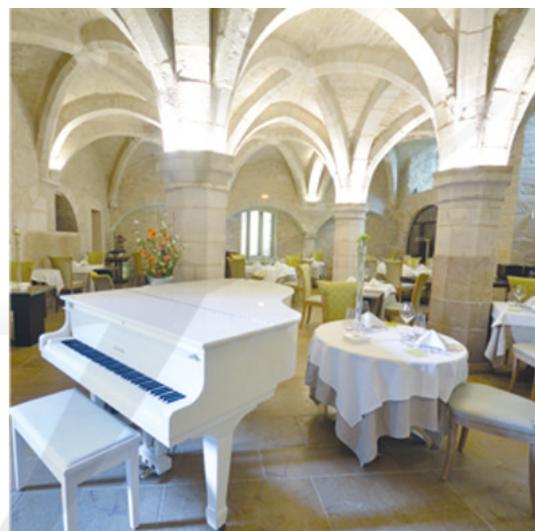
## THÉÂTRE

Tous les élèves de l'école bénéficient de 4 interventions de théâtre par des comédiennes professionnelles de la troupe l'Oiseau Monde. Ils apprécient cette activité et progressent en langage oral.

## SOLIDARITÉ

Un geste pour les militaires

Les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 ont rédigé des cartes de vœux à l'attention des militaires en mission. L'une d'entre elle a provoqué une belle émotion. Les militaires leur répondent.



**PEDRON COUVERTURE**

Couverture • Zinguerie • Etanchéité • Bardage • Isolation

**Thierry PEDRON**

Tél. : 03 80 39 80 20 | Fax : 03 80 39 85 02

21110 THOREY-EN-PLAINE

email : pedron.couverture@orange.fr

## ■ ACCUEIL DE LOISIRS (extra scolaire, périscolaire, TAP)

Réservées aux enfants de Thorey-en-Plaine, les activités proposées durant les temps d'animation tiennent compte des besoins fondamentaux des enfants et de leurs rythmes. Le souci constant de la communauté de communes et des équipes d'animation, est de leur faire vivre des situations riches, adaptées, permettant aux enfants de s'engager dans l'activité en toute sécurité. De plus, accueillir l'enfant, c'est aussi accueillir ses parents qui doivent être informés (fonctionnement, activités, comportement de l'enfant, projet en cours et à venir...).

Il s'agit des heures qui précèdent et suivent la classe :

- 7h30 - 9h : Le temps d'accueil du matin avant la classe,
- 12h - 13h30 : Le temps méridien, qui comprend un temps de restauration et un temps d'activités,
- 15h - 16h30 : Le Temps d'Activités Périéducatives (TAP), qui se déroule les mardis et vendredis,
- 16h30 - 18h30 : Le temps d'accueil du soir,
- 12h - 18h30 : Le temps d'accueil du mercredi.



Soucieux du bien-être de l'enfant, une des fortes préoccupations de la communauté de communes est de stabiliser les équipes d'animation afin de créer un climat convivial et sécurisant pour les enfants. Conformément à la réglementation, cet accueil de loisirs est encadré par 2 directrices, qui répartissent leurs missions sur 5 accueils de loisirs (AISEREY, BESSEY-LES-CÎTEAUX, IZEURE, LONGECOURT-EN-PLAINE et THOREY-EN-PLAINE), 6 animatrices permanentes et un animateur spécifique qui intervient en renfort sur le temps des TAP.

Les chiffres de fréquentation fluctuant selon les moments de la journée (matin, midi, TAP ou soir), la communauté de communes est dans l'obligation d'adapter le nombre d'agents au sein de l'équipe d'animation : 2 animatrices accueillent les enfants les matins et les soirs, 4 sur les temps méridiens, 2 sur les mercredis midis, et 5 sur les TAP.



### ACTIVITÉS

Le fonctionnement est pensé pour que chaque enfant trouve sa place, y soit reconnu comme un individu à part entière. La mise en place de groupes d'âge, avec des animateurs référents et des lieux de vie spécifiques, permettent aux enfants de se créer des repères et de s'approprier leur espace. Les rythmes de l'enfant imposent aux animateurs d'adapter les activités en fonction des moments de la journée, ainsi les activités des matins et celles des TAP sont différentes.

C'est la raison pour laquelle l'équipe d'animation cherche à diversifier les activités, de sorte que les aptitudes des enfants soient sollicitées le plus largement possible : équilibre, coordination, prise d'informations, imagination, expression orale, motricité fine, etc. Les enfants ont pu ainsi pratiquer depuis la rentrée scolaire 2016/2017 des parcours de motricité, du basket, du hockey, des jeux de quille, des jeux traditionnels, des activités manuelles et créatrices comme la fabrication de cadres, de paniers à légumes, d'attrape-rêves, de hiboux en rouleau, de boîtes à thé et à tisanes, des fresques, des contes, ..., et beaucoup d'autres encore, sans oublier les récré-actives qui offrent aux enfants la possibilité d'exprimer leurs envies, de choisir totalement leur activité. Ils sont aussi allés faire une promenade dans le bois près de l'école et des élevages d'escargots se tiennent dans les classes, très appréciés par les enfants.

L'accueil de loisirs communautaire est une entité éducative soumise à une législation, une réglementation et un encadrement spécifique et habilitée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) en tant qu'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

## ■ RELAIS PETITE ENFANCE SUD



### UN NOUVEAU MULTIACCUEIL POUR LES ENFANTS SUR LE TERRITOIRE DE LA PLAINE DIJONNAISE

Afin de répondre aux demandes des familles du territoire et d'améliorer l'accueil des jeunes enfants, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise ouvrira les portes du nouveau multiaccueil à compter de la rentrée 2017. C'est un service gratuit pour les Assistants Maternels, les candidats à l'agrément et les parents ou futurs parents.

La Halte-garderie *Tom Pouce* déménagera cet été. Un bâtiment tout neuf a donc vu le jour au sein du parc du Centre Social Intercommunal, situé au 12 rue de Franche Comté à GENLIS.

À partir de la rentrée, 20 enfants pourront être accueillis dans des conditions optimales :

- Nouveaux locaux sécurisés et adaptés aux jeunes enfants,
- Salles spacieuses,
- Matériel pédagogique, de motricité.

3 dortoirs permettront aux jeunes enfants de se reposer. 2 salles d'activités sont prévues pour développer la motricité, créativité, ... Les tout-petits pourront découvrir les saveurs d'un bon biberon ou éveiller leurs sens aux premiers goûts dans une salle de restauration séparée. Tout est prévu pour que les jeunes enfants s'épanouissent et grandissent.

La nouvelle structure accueillera en priorité les enfants du territoire de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise (accueil ponctuel ou régulier à temps partiel ou complet). Une équipe constituée de 10 personnes (Educatrice de Jeunes Enfants, Auxiliaires de Puériculture et Aides Maternelles) encadrera les jeunes enfants.

L'animatrice propose :

- Des permanences physiques et téléphoniques afin de renseigner sur la relation Parent Employeur - Assistant Maternel,
- Des matinées d'éveil (bougeothèque, éveil musical, séances autour du livre),
- Des soirées d'information,
- Des temps festifs,
- Des sorties (sortie en forêt, ...)



Pour information, en 2016 :

**110** ENFANTS DIFFÉRENTS

ont fréquenté la halte-garderie, répondant à la demande de

**94** FAMILLES DE 23 COMMUNES DIFFÉRENTES

(26 000 heures d'accueil)

Différentes animations sont prévues sur la commune de Thorey-en-Plaine :

- **27 juin** : une grande fête de l'été sera organisée à Rouvres-en-Plaine,
- **13 septembre** (à partir de 19h30) : une réunion de rentrée est prévue,
- **22 septembre** : Réveil Corporel,
- **26 septembre** : une soirée thématique sur le thème « interdits et tolérances »,
- **29 septembre** : Ludomobile,
- **6 octobre** : Ludomobile,
- **20 octobre** : Ateliers Ludiques,
- **9 novembre** : Réveil Corporel,
- **10 novembre** : Ludomobile,
- **8 décembre** : Ludomobile,
- **22 décembre** : Ateliers Ludiques.

Planning complet d'animations sur [www.plainedijonnaise.fr](http://www.plainedijonnaise.fr)

*Une étude est en cours pour la réalisation d'une seconde structure sur Thorey-en-Plaine. Un 1<sup>er</sup> comité de pilotage s'est tenu en mars dernier.*

Accueil physique : mercredi de 10h à 12h et jeudi de 14h à 19h (avec ou sans RDV),  
Accueil téléphonique : mardi et vendredi de 13h à 16h.

18 Rue du Bois – 21110 THOREY EN PLAINE  
Tel. : 03.80.72.63.29 | [rpesud@plainedijonnaise.fr](mailto:rpesud@plainedijonnaise.fr)

## POINT RELAIS EMPLOI

Le Point Relais Emploi est un service de proximité gratuit, un lieu d'échanges et d'informations accessible aux administrés des 25 communes de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise. Deux agents sont présents pour accueillir, renseigner et aider les demandeurs d'emploi, les salariés et les entreprises.



Une majorité du public reçu au Point Relais Emploi, est peu ou pas qualifié et rencontre des difficultés dans l'utilisation des nouvelles technologies. Le Point Relais Emploi participe à des événements locaux (Job Dating, Forum de l'Emploi, Journée Portes Ouvertes du Centre Social, ...). Les sollicitations sont régulières et nombreuses par des employeurs locaux ainsi qu'un public très éclectique : jeunes -26 ans (suivis par la Mission Locale), salariés, demandeurs d'emploi, employeurs. Après avoir constaté une fréquentation importante du Point Relais Emploi, cette structure a soumis un questionnaire de satisfaction aux usagers : les retours se sont avérés très positifs.

Le Point Relais Emploi s'inscrit dans le dispositif des Maisons de l'Emploi et de la Formation. Près de 10 ans après sa création, le contexte économique, social, institutionnel et budgétaire a changé. Cette évolution nécessitait de réinterroger le projet de la structure et de clarifier son positionnement. C'est ce travail qui a été conduit au cours des derniers mois et qui aboutit à un changement de nom du GIP et de ses outils de communication. C'est ainsi que la Maison de l'emploi devient CREATIV', le cluster emploi-compétences du bassin Dijonnais. Une dénomination qui traduit la nature profondément collaborative du GIP dont l'activité, les projets et les résultats reposent sur votre mobilisation, votre investissement au service de l'évolution de nos modes d'intervention et de nos pratiques afin de mieux anticiper/accompagner les mutations économiques et sécuriser les parcours professionnels.

## LA CHASSE

Depuis 2 ans la commune demande un plan de chasse de 5 sangliers. Les frais de ce plan sont supportés intégralement par les 6 chasseurs :

- Année 2015-16 : 3 sangliers prélevés
- Année 2016-17, aucun prélèvement

En ce qui concerne la sécurité, il n'y a aucune crainte pour les promeneurs, les jours de chasse, un panneau est installé au niveau des bois à l'entrée du bois. Les promeneurs peuvent en toute sécurité aller au verger conservatoire, aucun tir n'étant effectué en direction du verger et du village :

- Du 01/06 au 15/10, les horaires de chasse sont le matin du lever du jour jusqu'à 9h et le soir de 18h au coucher du soleil tous les jours sauf le dimanche,
- Du 15/10 au 27/02, les jours de chasse sont le mercredi, jeudi et samedi, chasse la journée.



**EUROVIA**  
VINCI

### Nous ouvrons la voie aux idées neuves

Un leader européen de la construction,  
de l'entretien et de la maintenance  
des infrastructures de transport  
routier et ferroviaire

**Eurovia Bourgogne, agence de Dijon**

7, rue Colbert, BP 33, 21601 Longvic cedex

T/ 03 80 68 24 60 - F/ 03 80 65 85 41 - mail : [dijon@eurovia.com](mailto:dijon@eurovia.com)

[www.eurovia.fr](http://www.eurovia.fr)



# NOS ASSOCIATIONS

## LA RUCHETTE

Un espace de jeux sécurisé



Deux fois par semaine les enfants de 0-4 ans peuvent venir s'amuser à *La Ruchette* (au 14 rue du bois) accompagnés de leurs parents ou d'un adulte familial (assistante maternelle, grands-parents...).

Les enfants trouvent un espace de jeu, et, sécurisés par la présence de l'adulte qui les accompagne, apprennent petit à petit à rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes. Ils s'ouvrent à la vie, mais aussi à la séparation future : l'école.

Diverses activités sont proposées : peinture, pâte à modeler, gommettes... mais aussi tout simplement le jeu avec les autres et le partage. Nous fêtons également Noël avec bien évidemment la visite du père Noël pour la plus grande joie des enfants. Carnaval où les petits se déguisent parfois pour la première fois se réunissant autour d'un goûter pour déguster quelques beignets. Pâques et sa chasse aux œufs.

L'important c'est avant tout que l'enfant s'amuse, se divertisse dans la bonne humeur et qu'il rencontre d'autres enfants et d'autres adultes.

### RENSEIGNEMENTS

14, rue du Bois à THOREY-EN-PLAINE | 06.67.74.73.78 | [www.laruchette@free.fr](mailto:www.laruchette@free.fr)  
Assistantes maternelles, parents : N'hésitez pas à nous rejoindre les mardis et jeudis de 9h00 à 11h45

	<b>LES CHARPENTIERES DE BOURGOGNE</b>	
<b>LES CHARPENTIERES DE BOURGOGNE</b>		
<b>LES COUVREURS DE BOURGOGNE</b>		
<b>CHARPENTE BOIS - OSSATURE BOIS</b>		
<b>RESTAURATION CHARPENTE ET COUVERTURE - PATRIMOINE ANCIEN</b>		
<b>COUVERTURE - ZINGUERIE - ETANCHEITE - ISOLATION PAR L'EXTERIEUR</b>		
4, rue Lavoisier – 21600 LONGVIC – Tél : 03 80 68 46 90		
E-mail : <a href="mailto:st@charpentiersbourgogne.com">st@charpentiersbourgogne.com</a> - <a href="http://www.charpentiersbourgogne.com">www.charpentiersbourgogne.com</a>		
	<b>Constructeur de maison ossature bois</b>	
	E-mail : <a href="mailto:mob@charpentiersbourgogne.fr">mob@charpentiersbourgogne.fr</a> – <a href="http://www.mo2b.com">www.mo2b.com</a>	



**MENUISERIE – EBENISTERIE**

**BOURION FRERES**

**Fabrication artisanale sur mesure**

**16, rue de la Plucharde 21110 Bretenière**  
**tél : 03-80-51-14-74 fax : 03-80-51-03-70**  
**email : [bourionfreres@wanadoo.fr](mailto:bourionfreres@wanadoo.fr)**

# LOISIRS ANIMATION

Des activités tout au long de l'année !

Cette année encore, l'association *Loisirs Animation* se réengage pour animer et se faire rencontrer les habitants de notre village, en leur proposant ses multiples activités, sous l'impulsion de Jacky SOTTAS, son président.

Cette année 2017 sera toute particulière pour l'association car elle aura 40 ans d'existence sans interruption ce qui est assez exceptionnel pour un village.

Enfin, *Loisirs Animation* vous propose ses multiples activités comme : la Gymnastique (2 cours), du Fitness (1 cours), des travaux manuels (couture), de la marche et sorties culturelles. Cette année une nouvelle activité a été créée : le Cabaret théâtre.

## L'agenda des activités

À l'intérieur et à l'extérieur

### Mardi

- **GYMNASTIQUE |19h - 20h**

- **PETITES MAINS |13h30 - 16h30**

Une dizaine de passionnées de travaux manuels motivées se réunissent et prennent des cours de couture, confectionnent des cartes en relief etc.

*Responsable : Jacqueline SOTTAS (03.80.39.87.95)*

- **FITNESS |20h15 - 21h15**

Une quinzaine d'adhérentes pour cette activité de Step & Aérobic.

*Animateur : Floriane FONTAINE*



### Mercredi

- **THÉÂTRE CABARET |20h - 22h**

*Responsable : Evelyne DUBOIS*



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ LE BUREAU :

SOTTAS Jacky (Président).....03.80.39.87.95  
GUETTIER Jeanine (Membre).....03.80.39.74.36  
OSTENC Christine (Trésorière).....03.80.39.78.28  
GASCUEL Philippe (Membre).....03.80.39.73.56  
CATTEAU Philippe (Secrétaire).....03.80.39.77.32  
CAZIER Robert (Membre).....03.80.45.36.24  
MONIN-BAROILLE Pascale (Membre).....03.80.72.39.23  
LUCOTTE Georges (Membre).....06.63.64.63.95  
AUDIFFRED A-Marie (Membre).....03.80.39.78.91

Carte d'adhésion à *Loisir Animation* :  
8€/an (GRATUITE pour les mineurs)

Siège social : 14, rue du Bois 21110 THOREY-EN-PLAINE  
[www.loisirsanimation-thorey.fr](http://www.loisirsanimation-thorey.fr)



### Jeudi

- **GYMNASTIQUE DOUCE |9h30 - 10h30**

*Animateur : Christina BRANDT*

*Responsable pour l'ensemble des cours :  
Jeannine GUETTIER (03.80.39.74.36)*

- **TEMPS LIBRE |13h30 - 18h30**

Randonnées, jeux, sorties culturelles, visites, sont proposés chaque semaine.

*Responsable : Philippe CATTEAU (03.80.39.77.32)*

## DATES À NE PAS MANQUER

Octobre 2017 : Assemblée Générale de L'Association  
Samedi 9 décembre 2017 : 2<sup>ème</sup> soirée Théâtre avec  
la Troupe « Caramel, Chocolat et Cie »

# ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

Une association qui existe depuis 13 ans



Le but de l'A.P.E est de récolter des fonds en organisant diverses manifestations. Les bénéfices sont ensuite reversés aux écoles maternelle et élémentaire à chaque début d'année scolaire afin de financer les sorties, les spectacles, animations ou encore matériel qui font la joie et l'épanouissement de nos enfants. Pour exemple, les classes de CM1-CM2 peuvent se rendre depuis plusieurs années en classe de neige, nous avons participé au financement de la première classe verte pour les CP-CE1 en octobre dernier et nous continuons de participer au cycle piscine pour les CE1-CE2.

Chaque année, nous organisons une vente de sapins, une vente de calendriers ou autres objets en collaboration avec les enseignants, un brûlé de sapins avec spectacle et goûter offerts aux enfants (en partenariat avec Loisirs Animation). Puis vient Carnaval, qui a eu lieu le vendredi 10 mars. Cette année, nous avons modifié le fonctionnement en offrant le goûter aux enfants et en organisant un bal costumé le samedi soir.

Ce fût une excellente soirée que nous renouvellerons l'an prochain et nous comptons sur la participation des habitants de Thorey-en-Plaine ! Le marché aux fleurs a eu lieu le dimanche 7 Mai, pour embellir vos terrasses et nourrir vos potagers.

Enfin, comme chaque année, nous terminerons dans la bonne humeur par la kermesse le samedi 24 juin avec un spectacle proposé par les enfants et leurs professeurs, des jeux et un repas dansant.

Sans les parents bénévoles, toute cette aventure ne serait pas possible. Qu'ils soient membres de l'association ou qu'ils donnent un peu de leur temps libre lors des manifestations, nous avons besoin d'eux et nous les remercions sincèrement.

C'est grâce à leur dévouement que les différentes manifestations sont un succès et que nous pouvons offrir autant de choses à nos enfants. Si vous voulez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus. Sautez le pas et venez à notre rencontre, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons !

## LE BUREAU :

Eric PARRA (Président)  
Stéphanie MARCHAND (Vice-présidente)  
Aurélié GOMES (Secrétaire)  
Thierry BELLEIL (Trésorier)



**PLOMBERIE - CHAUFFAGE  
SANITAIRE - CLIMATISATION**

**S.A.S. PEDRON**

**21110 THOREY-EN-PLAINE**

**Tél. 03 80 39 80 20 - Fax : 03 80 39 85 02**

**sa-pedron@wanadoo.fr**

# DARTS FAMILIES

La passion des fléchettes

*Darts Families* est une association qui a pour objectif principal la promotion du jeu de fléchettes dans l'Hexagone. Cela se traduit de diverses façons, notamment par la représentation de la France et de ses joueurs dans des compétitions nationales et internationales.



*Darts Families* a organisé un Open de Fléchettes dans la salle polyvalente de Thorey-en-Plaine les 24 et 25/09/2016. Environ 100 joueurs se sont déplacés afin de participer à cette compétition. Cette manifestation a permis à plusieurs joueurs de participer à une compétition de fléchettes dans les Vosges.

L'association était également présente pour le Téléthon avec 2 cibles électroniques de fléchettes afin de faire découvrir la passion aux habitants ainsi qu'un baby-foot géant, prêté par l'opérateur de l'association. Certains joueurs se sont déplacés à la coupe d'Europe à Porto (Portugal).

**A Corps Naturel**  
Institut de Beauté

Du Mardi au Vendredi de 9h00 à 18h30  
Samedi de 9h00 à 16h00

32 B. route de Dijon - 21110 Thorey en Plaine  
03 80 39 86 56



**50**  
ANS expérience



## BLISS COIFFURE

32 Route de Dijon, 21110 THOREY EN PLAINE  
03.80.39.87.23.

### Horaires d'ouverture

Du mardi au jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le vendredi : de 9h00 à 18h30

Le samedi : de 8h30 à 16h00

Entreprise GAUDRY BTP  
Zone d'Activité du Breuil  
21 400 RUFFREY-LES-ÉCHIREY  
Tél. : 03 80 47 59 70 - Fax : 03 80 47 59 80  
Email : [gaudry2se@orange.fr](mailto:gaudry2se@orange.fr)

Société Anonyme au capital de 35 112,20€  
Rég. : 348 825 045 00208  
R.C.S. Dijon 348 825 045  
A.P.E. 4200 C

Site internet : [www.gaudry-btp.fr](http://www.gaudry-btp.fr)

### LE SAVOIR VIVRE

D'une manière générale, il est important pour la vie sociale de notre village de respecter les règles classiques de savoir-vivre, notamment :

- Eviter les bruits de moteurs excessifs et répétitifs en période diurne et nocturne ;
- Prendre toutes les mesures pour éviter les aboiements des chiens conformément à l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 16 juin 1999 ;
- Aucun animal ne doit divaguer sur la voie publique, il doit être tenu en laisse. Ceux potentiellement dangereux doivent être muselés ;
- Prendre les dispositions pour ramasser les déjections des animaux lors de leurs promenades quotidiennes ;
- Prendre les dispositions pour éviter les odeurs excessives et/ou anormales qui peuvent importuner le voisinage ;
- Respecter les stationnements des véhicules en utilisant d'abord les places dédiées dans chaque propriété et en se garant correctement et strictement sur les parkings extérieurs prévus à cet effet ;
- S'assurer que toutes les activités de loisirs s'effectuent dans le respect des règles de sécurité.

### BRICOLER ET JARDINER CHEZ SOI

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tels que des tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses etc.) ne peuvent être effectués que :

**Les jours ouvrables :**

8h30 à 12h et 14h30 à 19h30

**Le samedi :**

9h à 12h et 15h à 19h

**Les dimanches et jours fériés :**

10h à 12h seulement

*Arrêté Municipal du 22/11/1995 et  
Arrêté Préfectoral du 16/06/1999*



**Bureau Vallée**  
Le discount est dans notre nature

PAPETERIE
CARTOUCHES
MOBILIER
HIGH-TECH

**PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS**

**2 MAGASINS A DIJON**

<b>DIJON SUD</b> AVENUE ROLAND CARRAZ 21300 CHENOVE - 03.80.58.18.72	<b>DIJON NORD</b> 10 AVENUE DE DALLAS 21000 DIJON - 03.80.30.75.11
--	--

# NUMÉROS UTILES - RENSEIGNEMENTS

Thorey-en-Plaine • Juin 2017 • N°8 • [www.thoreyenplaine.fr](http://www.thoreyenplaine.fr)

Mairie.....03.80.79.12.79  
Bibliothèque.....03.80.39.84.77  
Ecole de Thorey-en-Plaine.....03.80.79.19.80

Périscolaire .....06.14.02.23.53  
Relais Petite Enfance.....03.80.72.63.29  
SMICTOM (collecte des déchets).....03.80.37.84.85  
Intercommunalité Genlis.....03.80.37.70.12  
Maison de l'emploi.....03.80.37.11.05

Trésor Public Genlis.....03.80.37.70.53  
Préfecture Côte-d'Or.....03.80.44.64.00  
Conseil Régional.....03.80.44.33.00  
Conseil Départemental.....03.80.63.66.00

SAUR (eau et assainissement).....03.70.48.80.00

Dijon Habitat (logement social).....03.80.71.84.00  
ORVITIS (logement social).....0810.021.000  
ERDF Dépannage.....09.726.750.21  
France TELECOM Dépannage.....0800.10.14.21  
GDF Dépannage.....0810.433.021  
GRDF Urgence Gaz.....0800.473.333

SAMU / Urgence.....15  
Pompiers.....18  
Police secours.....17  
Gendarmerie Genlis.....03.80.47.98.40  
Connaître la pharmacie de garde.....3237

Drogue, alcool, tabac Info Service.....113  
Allo Enfance Maltraitée.....119  
SIDA Info Service (appel gratuit).....0800.36.66.36  
Croix Rouge Ecoute.....0800.85.88.58  
Centre Anti Poisons.....03.80.29.37.97  
Alcooliques anonymes (24h/24).....03.80.30.27.00  
Accueil d'urgence Femmes/Familles.....03.80.71.56.91  
Accueil d'urgence Hommes/Femmes....03.80.71.16.39

## Sites internet utiles :

Commune de Thorey-en-Plaine  
[www.thoreyenplaine.fr](http://www.thoreyenplaine.fr)

Ecole de Thorey-en-Plaine  
[ecoledethorey.free.fr](http://ecoledethorey.free.fr)

Communauté de Communes de la Plaine  
Dijonnaise (intercommunalité)  
[www.plainedijonnaise.fr](http://www.plainedijonnaise.fr)

Administration française et démarches en  
ligne  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Conseil Régional de Bourgogne  
[www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr)

Conseil Général de Côte-d'Or  
[www.cg21.fr](http://www.cg21.fr)

## Annonces :

*Merci à tous les annonceurs !*

A Corps naturel..... P°30  
AMR..... P°18  
Avenir Bureautique..... P°16  
BAFU..... P°19  
BFC..... P°08  
Bliss Coiffure..... P°30  
Boss..... P°22  
Bourillion Frères..... P°27  
Bureau Vallée..... P°31  
Caravella..... P°17  
Chauterault Taxi..... P°14  
Charpentier de Bourgogne..... P°27  
Colruyt..... P°10  
Eurovia..... P°26  
Gaudry..... P°30  
John Taxi..... P°20  
Dame Daquittaine..... P°23  
Lapierre..... P°14  
Madame Landre..... P°22  
Pedron Couverture..... P°23  
Roger Martin..... P°11  
Royer..... P°08  
SAS Pedron..... P°29  
TACOS..... P°10